

# Collectif des acteurs économiques bretons

## Communiqué de presse du Collectif des acteurs économiques bretons

15 juillet 2013

Alors que l'entrée en vigueur de l'écotaxe sur le transport de marchandises par route est prévue le 1<sup>er</sup> octobre prochain, le Collectif des acteurs économiques bretons demande au Gouvernement d'en reporter la mise en œuvre pour trois raisons :

- Une raison réglementaire :  
Certains décrets d'application n'ont toujours pas été publiés, notamment les taux de majoration forfaitaire (répercussion) qui s'appliqueront aux chargeurs. Dès lors, les producteurs ne peuvent connaître avec justesse le surcoût induit par l'écotaxe rendant de fait la réalisation de devis, la réponse à des appels d'offres ou la construction de budgets prévisionnels extrêmement difficiles et imprécises,
- Une raison opérationnelle :  
600 000 véhicules de plus de 3,5 tonnes vont devoir être équipés d'un badge de télépéage qui devra être installé dans les cabines avec des connexions électriques adaptées. Ces badges ne sont toujours pas disponibles. Comment dans ces conditions peut-on imaginer que l'ensemble du parc routier roulant en France (véhicules français et étrangers), soit 600 000 véhicules, puisse être équipé d'ici le 1<sup>er</sup> octobre ?
- Une raison économique :  
La situation économique est terriblement dégradée, les dépôts de bilan se multiplient, le chômage atteint des niveaux historiques alors qu'est introduite, en pleine crise, une taxe d'1,2 milliard d'euros sur les facteurs de production, prenant ainsi à revers les conclusions du rapport Gallois et la volonté affichée du Gouvernement de reconstituer les marges des entreprises.

Pour toutes ces raisons, **le Collectif des acteurs économiques**, sans méconnaître les aménagements pour périphéricité accordés à la Bretagne par les deux majorités successives, **considère que les conditions de mise en œuvre de l'écotaxe ne sont pas réunies et qu'il convient de reporter l'entrée en vigueur de l'écotaxe tant que l'économie n'est pas redevenue créatrice nette d'emplois.**

Dans l'esprit de responsabilité qui le caractérise depuis le début de son action, le 12 janvier 2009, **le Collectif des acteurs économiques bretons** n'appelle pas au boycott de l'écotaxe mais **demande à être reçu par M. le Premier Ministre afin d'échanger avec lui sur l'impact extrêmement négatif que pourrait avoir l'écotaxe sur l'économie à un moment où celle-ci détruit un nombre considérable d'emplois et où il est primordial de lui redonner de la compétitivité. L'emploi en dépend.**

## Les organisations membres :

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)  
Association fabricants d'aliments du bétail (AFAB)  
CERAFEL (Comité des fruits et légumes)  
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne) et les chambres d'agriculture de Bretagne  
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne (CCI de Bretagne) et les chambres de Commerce et d'industrie de Bretagne  
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et les chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne  
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)  
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)  
Coop de France Ouest  
Fédération de l'hospitalisation privée de Bretagne (FHP Bretagne)  
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)  
Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)  
Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)  
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)  
Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)  
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)  
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)  
Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (Plasti-ouest)  
Jeunes agriculteurs Bretagne  
Leclerc Bretagne (SCARMOR)  
Produit en Bretagne  
Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi de Bretagne (PRISME)  
Système U Ouest  
Transport et logistique de France - Bretagne (TLF Bretagne)  
Union bretonne des industries charcutières et traiteurs (UBICT)  
Union de groupement de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)  
Union des entreprises - Medef Bretagne (UE - Medef Bretagne)  
Union des entreprises du Finistère - Medef Finistère (UE - Medef 29)  
Union patronale interprofessionnelle d'Armor - Medef Côtes d'Armor (UPIA - Medef 22)  
Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - Medef Ille-et-Vilaine (UE - Medef 35)  
Union des entreprises du Morbihan - Medef Morbihan (UE - Medef 56)  
Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)  
Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (Unicem Bretagne)  
Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)  
Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)  
Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)  
Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)  
Union professionnelle artisanale de Bretagne (UPA Bretagne)

**150 000 entreprises**

**900 000 actifs**